

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

## DE LA COMMUNE DE RETHEUIL

L'an deux mil quinze, le 19 Février à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire publique, sous la présidence de Monsieur Vincent SIODMAK, Maire.

Etaient présents : Mr Éric PICORÉ 1er Adjoint, Mr Jean-Pierre THOMAS 2ième Adjoint, Mme Caroline LAFORGE 3ième Adjoint, Mrs Jean-Jacques BIMONT, Denis CANER, Jean-Danick FONTAINE,

Excusé : Mrs Jean REBEROT, Daniel LOUVET

Absent : Mr Pierre PERIN, Mr Pascal FOUQUET

Monsieur PICORÉ Eric commente les décisions prises par la Communauté de Commune de Villers Cotterêts Forêt de Retz lors des Conseils Communautaires du 19 Décembre 2014 et 06 Février 2015.

### **Réunion offre internet à Coyolles**

Mr CANER a assisté à une réunion organisée par Nord Net à Coyolles, sur la présentation de nouveau matériel pour internet.

Mr CANER après avoir fait plusieurs études à ce sujet, nous informe que ce système ne lui paraît pas fiable et coûteux soit environ 400 € pour la parabole plus le coût de l'installation.

### **Formation budget**

Monsieur le Maire informe que la deuxième journée de formation pour le budget est prévue le Jeudi 12 Mars 2015 à Villeneuve Saint Germain. Ensuite une réunion budget aura lieu le Jeudi 19 Mars 2015.

### **Renouvellement du contrat de maintenance du système informatique JVS**

Le contrat de maintenance du système informatique avec la Société JVS arrive à échéance le 28/02/2015, il doit être renouvelé pour une durée de trois ans pour un coût annuel de 2 319 € HT.

Mr Le Maire a demandé à Mme BARDOULAT (Trésorière Principale) si l'on pouvait prendre en charge cette facture sur le budget du Service des eaux, ce qu'elle nous a accordé.

Elle nous indique que le budget du Service des Eaux peut également prendre en charge :

- L'achat de l'ordinateur portable pour un coût d'environ 1 700 €
- L'achat des panneaux de signalisation, qui sont à changer dans la commune soit 483.11 € TTC avec une subvention de 30%

Après délibération le Conseil Municipal accepte que ces achats soient pris en charge par le budget du Service des Eaux

### **Révision du chauffage**

Suite à la forte consommation de fioul, Monsieur Le Maire a demandé à la société Mention de venir faire une vérification. Elle a vérifié et réglé le chauffage en fonction des heures de présence dans l'école. Ils vont également installer des thermostats pendant les vacances de Février.

### **Accessibilité pour les établissements recevant du public**

L'obligation de rendre l'accessibilité dans les établissements publics est prévue pour le 1<sup>er</sup> Octobre 2015.

Le Maire informe que nous ne sommes pas concernés car nous sommes déjà aux normes. Sauf pour l'entrée principale du Foyer Rural où il faudra certainement enlever un plot

### **Feux d'artifice, imprimés mariage, médailles avec le blason,**

Le Maire informe qu'il a commandé auprès de la société SEDI :

- le feu d'artifice pour le 14 Juillet car il y avait des promotions

Les membres du Conseil Municipal s'interrogent sur la continuité de ce feu d'artifice. Il faudra délibérer avant son achat pour l'année prochaine.

Il faudrait commander un stock de :

- pochettes de préparation de mariage et livre d'or, soit 1 030.15 €
- Médailles avec blason de la commune, soit pour 25 : 1 060.50 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour cette commande

Le Maire informe également que les drapeaux de la Mairie sont très abimés, il propose

- Drapeaux Français coût 60.00 €
- Drapeaux Européen coût 68.00 €
- Drapeaux Français avec blason de la commune Coût 216.00 €

Après délibération les membres du Conseil Municipal décident de commander deux drapeaux Français.

### **Présentoir pour le hall de la mairie**

Le Maire informe qu'il faudrait un présentoir pour mettre tous les documents disponible pour la population.

Le coût est d'environ 200 €

Le Conseil Municipal donne son accord cet achat

### **Formation BAFA Justine LORION**

Le Maire informe que, dans le cadre du Contrat Emploi Avenir de Melle Justine LORION doit suivre la deuxième partie de sa formation BAFA et effectuer un stage qui se déroulera au Centre Aéré de Pierrefonds pendant les vacances de Février et de Pâques. Le coût de cette formation est de 365 €.

### **Contrats d'assurances de la commune et du Syndicat Scolaire**

Les contrats d'assurances pour la Commune et le Syndicat Scolaire ont été renégociés. Nous sommes maintenant à la SMACL, le coût est de 3 006.25 € pour la commune pour l'année, soit une économie de 754 € par rapport à GROUPAMA notre ancien assureur.

### **Sinistre au Foyer Rural**

Le Maire informe que le Foyer Rural a été vandalisé dans la nuit du 28 au 29 Janvier 2015. Un volet roulant a été coupé en deux et la fenêtre forcée

Le coût de réparation est de 1 266.38 €

### **Contribution des communes au Service Départemental D'incendie**

Le Maire informe que la contribution au service incendie de notre commune pour l'année 2015 est de 10 094.85 € soit un coût de 25.62 € par habitant.

---

### **L'avenir des écoles dans le milieu rural**

Le Maire informe qu'une commission a été créée pour étudier l'avenir de nos écoles. Cette commission a pour but d'étudier les projets possibles pour les regroupements entre village. En ce qui concerne la rentrée 2015 – 2016 il n'y aura pas de changement.

### **Devis porte bureau du maire**

Le Maire informe qu'il a fait faire des devis pour l'installation d'une porte à son bureau :

- BMA 3 218.40 €
- ARTI'RENOV 2 346.96 €
- Mr THIERRY 1 020.00 €

Le Conseil Municipal donne son accord pour Monsieur THIERRY

### **Renégociation du prêt DEXIA**

Le Maire informe qu'il est très difficile de renégocier ce prêt, le contrat est non négociable. Si nous rachetons ce prêt le coût des pénalités est de 129 152 €, ce qui est trop important. Monsieur Le Maire va écrire au Directeur pour demander un geste commercial, mais pas certain d'obtenir satisfaction.

### **Préparation des Elections Départementales des 22 et 29 Mars 2015**

Nous vous informons qu'il y a quatre listes.

Mise en place de la liste des permanences de bureau.

### **Mise en garde des propriétaires de chien**

Monsieur Le Maire demande l'accord au Conseil Municipal de faire un courrier aux propriétaires de chiens, afin de les mettre en garde pour les aboiements intempestifs et la divagation.

Le Conseil Municipal donne son accord

### **Achats groupés**

Les Ets Leclerc fioul nous informe qu'ils peuvent proposer des achats groupés pour les habitants.

Le Maire va informer les habitants et les inviter à venir se faire connaître en Mairie, afin que les Ets Leclerc Fioul fasse une proposition.

### **Abonnement à La Vie Communale**

L'abonnement à la revue la Vie Communale arrive à échéance, le Maire demande de ne pas le renouveler

Le Conseil Municipal donne son accord pour ne pas renouveler cet abonnement.

### **Camion Pizza**

Monsieur LEMOINE Stéphane a demandé l'autorisation de s'installer avec son camion Pizza à partir du mois de Mars.

Le Conseil Municipal lui donne son accord

### **Prévention de la délinquance**

La Communauté de Commune a pris la compétence de la Prévention de la Délinquance et nous demande de nommer un membre représentant la Commune.

Monsieur Jean-Pierre THOMAS est nommé représentant de notre commune.

### **Achats mutualisés**

La CCVC nous demande de faire le point pour des achats mutualisés.

### **Dossiers manquants en Mairie**

La Sous-préfecture nous demande de faire un courrier recommandé avec accusé de réception et courrier simple à Monsieur Pierre PERIN lui demandant de restituer les dossiers, les marchandises et matériels manquants.

### **Contrat Madame COLLARD Florence**

Le Maire informe que le contrat de Madame COLLARD Florence, Secrétaire de Mairie, arrive à terme le 15 Mai 2015, s'il est renouvelé il doit être fait avant le 15 Mars 2015.

Le Conseil Municipal donne son accord pour son renouvellement pour un an

### **Travaux église**

Mr Jean-Jacques BIMONT informe que La Fondation du Patrimoine prend en charge les réparations des fonds baptismaux mais pas les travaux du plafond.

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus ont signé au registre les membres présents.

Le Maire  
Vincent SIODMAK